

Nombre de  
membres en  
exercice

28

Présents et  
représentés

22

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 29 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux  
Le vingt neuf du mois de avril à huit heures trente

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt deux avril deux mille vingt-deux, s'est réuni Salle Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

### Délibération

Date  
d'affichage

3 MAI 2022

Déposée en  
Préfecture le

3 MAI 2022

### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Jean-Louis TOÉ

### Avaient donné procuration

Fabienne DULIEGE à Frédérique LARDET, Catherine MERCIER-GUYON à Christian ANSELME

### Etaient excusé(e)s

Etienne ANDRÉYS, François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-Claude MARTIN, Eric PEUGNIEZ, Didier SARDA

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## OBJET

### INFORMATION ET CONSEIL SUR LE LOGEMENT - CONVENTION AVEC PLS-ADIL 74

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière d'équilibre social de l'Habitat ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2019-580 du 19 décembre 2019 relative à l'adoption du programme local de l'Habitat (PLH) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-277 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau ;

Créée en 1978, l'association « *Pour le Logement Savoyard* » est devenue en 1981 une Agence départementale d'information logement (ADIL) dont les missions sont définies par l'article R 366-1 CCH « *...informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial* ».

L'association fait partie du réseau ANIL/ADIL qui compte 82 agences sur l'ensemble du territoire national. En Haute-Savoie, PLS ADIL 74 informe gratuitement et apporte aux particuliers, en toute objectivité, des renseignements d'ordre juridique, financier et fiscal en matière d'habitat et de logement. En 2021, les juristes spécialisés ont traité plus de 6 000 demandes.

Le financement de ce service est assuré par les partenaires membres de l'Association :

	2021	Prévisionnel 2022
Conseil départemental	75 000 €	75 000 €
Etat	79 408 €	79 408 €
Action Logement	121 179 €	110 273 €
CGGLS	20 600 €	20 600 €
EPCI et communes	10 691 €	10 700 €
Organismes sociaux	15 367 €	15 367 €
CAF	16 518 €	16 518 €
Autres	16 067 €	16 067 €

Le Conseil communautaire a approuvé l'attribution d'une subvention de 5 700 € à l'association PLS ADIL74 pour l'année 2022 (délibération n° DEL-2021-331 du 16 décembre 2021).

#### **LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la convention annuelle relative à la mission d'information et de conseil en matière de logement entre le Grand Annecy et PLS ADIL 74 pour l'année 2022,
- d'autoriser la Présidente à signer cette convention et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 22

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.